

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGOIS
SÉANCE DU 14 FÉVRIER 2023 À 18 HEURES 30

N° DEL2023_031 : TRAVAUX DE RESTAURATION DU PONT-VIEUX D'ALBI -
FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES - PLAN DE FINANCEMENT

L'an deux mille vingt trois, le quatorze février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 14 février 2023 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, en date du 8 février 2023.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Pierre DOAT

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Camille DEMAZURE, Yves CHAPRON, Jacky MIQUEL

Membres présents non votants :
Mesdames, Cindy PERLIN-COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE

Membres excusés :
Messieurs, Frédéric CABROLIER, Thierry DUFOUR, Jean-François ROCHEDREUX, Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,
Naïma MARENGO (pouvoir à Roland GILLES), Gilbert HANGARD (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Odile LACAZE (pouvoir à Michel FRANQUES), Geneviève MARTY (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Danielle PATUREY (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Marc VENZAL (pouvoir à David DONNEZ), Thierry MALLÉ (pouvoir à Anne-Marie ROSÉ), Christine TAMBORINI (pouvoir à Alfred KROL), Martine LASSERRE (pouvoir à Sylvie FONTANILLES-CRESPO)

Conseillers communautaires en exercice : 50 titulaires et 10 suppléants

Quorum : 26

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 14 FÉVRIER 2023

N° DEL2023_031 : TRAVAUX DE RESTAURATION DU PONT-VIEUX D'ALBI - FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES - PLAN DE FINANCEMENT

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et programmation des travaux

Monsieur Jérôme CASIMIR, rapporteur,

Dans le cadre de l'opération de restauration du Pont-Vieux, la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) a notifié, par arrêté préfectoral, la prescription de fouilles archéologiques préventives.

Le bureau d'études archéologiques EVEHA faisant partie du groupement de maîtrise d'œuvre et ayant les qualifications requises a été sollicité pour réaliser cette prestation. Celle-ci consiste en une étude documentaire, une étude archéologique du bâti, une étude archéologique sédimentaire comprenant les fouilles, une étude post-fouilles ainsi que la rédaction d'un document final de synthèse.

Le montant de cette mission archéologique est estimé à 149 070 €HT et pourrait évoluer selon la découverte ou non de mobiliers et selon le mode opératoire des travaux subaquatiques de confortement programmés en 2025.

Le fonds national pour l'archéologie préventive (FNAP) peut être mobilisé à hauteur de 50% pour apporter des financements à la réalisation de ces fouilles archéologiques.

Le plan de financement prévisionnel de la prestation de fouilles archéologiques préventives est le suivant :

DÉPENSES € HT		RECETTES € HT	
Fouilles archéologiques préventives	149 070	FNAP 50 %	74 535
		Autofinancement	74 535
TOTAL	149 070	TOTAL	149 070

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 24 janvier 2023,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le montant de l'opération de restauration du Pont-Vieux d'Albi - fouilles archéologiques préventives pour un montant de 149 070 € HT.

APPROUVE le plan de financement suivant :

DÉPENSES € HT		RECETTES € HT	
Fouilles archéologiques préventives	149 070	FNAP 50 %	74 535
		Autofinancement	74 535
TOTAL	149 070	TOTAL	149 070

SOLLICITE la subvention prévue au plan de financement auprès du fonds national pour l'archéologie préventive.

AUTORISE madame la présidente ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette opération.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

DIT QUE, dans le cas où la subvention accordée serait inférieure au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence à la charge de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Fait le 14 février 2023,

La présidente,

Le secrétaire de séance,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Pierre DOAT